

Ordre du jour de la 5^e réunion du Réseau Protection sociale, liberté et justice pour les travailleurs

5 juillet 2022 – 13h00 -16h30 (Heure de l'Europe Centrale) en ligne

A. Contexte

Le [Réseau pour la protection sociale, la liberté et la justice pour les travailleurs](#) a été lancé en 2017 par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en coopération avec la Confédération syndicale internationale (CSI). En tant que l'un des partenariats stratégiques du [Programme phare mondial de l'OIT sur la construction de socles de protection sociale pour tous](#), le réseau a été créé pour soutenir les organisations de travailleurs dans la promotion et la défense du droit à la sécurité sociale. Par le renforcement des capacités, la sensibilisation et le partage des connaissances, le réseau a pour but de renforcer les capacités des travailleurs à défendre la protection sociale et à participer, de manière significative, aux dialogues nationaux sur la protection sociale. Les organisations de travailleurs ont un rôle décisif à jouer dans les différentes dimensions de la protection sociale pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 1.3 sur les systèmes et socles de protection sociale conformément aux normes pertinentes de l'OIT. Les syndicats jouent également un rôle clé dans la sauvegarde des droits acquis qui sont menacés par des mesures d'ajustement à court terme et des réformes inadéquates de la sécurité sociale.

Les deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour les travailleurs du monde entier, car les pays ont dû faire face aux effets sanitaires et socio-économiques graves et sans précédent de la pandémie COVID-19, qui a conduit à l'une des récessions les plus profondes que le monde n'ait jamais connues. Cette crise a servi de signal d'alarme sur l'urgence de progresser sur les ODD en matière de protection sociale pour éradiquer la pauvreté, assurer une couverture maladie universelle et faire du travail décent une réalité pour tous. Même avant la pandémie, la situation de la protection sociale dans le monde était déjà préoccupante : plus de la moitié de la population mondiale, soit 53 pour cent – jusqu'à 4,1 milliards de personnes – ne pouvant pas du tout de son droit à la sécurité sociale. La crise du COVID-19 a jeté un nouvel éclairage sur les conséquences dévastatrices de ces lacunes persistantes en matière de couverture et d'adéquation.

La pandémie a également servi à rappeler à la communauté internationale l'importance de la protection sociale. Depuis ses débuts jusqu'en mai 2022, plus de 211 pays et territoires à travers le monde ont conçu plus de 1 888 mesures pour contenir le défi posé par la pandémie. D'une part, les gouvernements et les partenaires sociaux ont dû réagir rapidement aux effets du COVID-

19 sur la santé humaine et aux pressions croissantes qu'elle exerce sur les systèmes de santé nationaux. D'autre part, ils ont dû faire face aux conséquences sociales et économiques dévastatrices de cette crise pour sauver les entreprises et les travailleurs en difficulté qui ont perdu leur emploi et se trouvent dans une situation d'insécurité et de privation des revenus. Au niveau international, les partenaires sociaux ont été très actifs dans la promotion de solutions innovantes pour soutenir la mobilisation de ressources pour aider les pays à protéger les travailleurs, notamment par le biais [de l'Appel à l'action](#) et de la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale.

Compte tenu de l'urgence accélérée par la pandémie du COVID-19 de mettre en place des systèmes de protection sociale universels, complets, durables et adéquats, la [résolution et les conclusions](#) concernant la deuxième discussion récurrente sur l'objectif stratégique de la protection sociale (sécurité sociale), adoptées par la Conférence internationale du Travail (CIT) en juin 2021, ont appelé les Etats Membres de l'OIT à s'engager avec une forte volonté politique et par un dialogue social fort à dès que possible, construire et maintenir des systèmes de protection sociale universels, complets, durables et adéquats. Pour parvenir à une reprise riche en emplois et à une transition juste vers une économie durable et inclusive, l'OIT et l'ONU ont adopté en septembre 2021 un Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale qui créerait au moins 400 millions d'emplois et étendrait la protection sociale à 4 milliards de femmes, d'hommes et d'enfants actuellement sans couverture.

Sur la voie d'une reprise centrée sur l'humain après le COVID-19, les gouvernements, en collaboration avec les partenaires sociaux, devraient saisir ce moment pour renforcer leurs systèmes de protection sociale, y compris les socles, en tant que pierre angulaire de l'architecture sociale et économique nationale. La création d'une marge de manœuvre budgétaire pour financer la protection sociale est un aspect essentiel de la stratégie de relance. Le dialogue social et les consultations avec les partenaires sociaux et les autres parties prenantes sont particulièrement importants pour des réponses politiques coordonnées. Alors que la crise prolongée du COVID-19 se poursuit, que les pays commencent à en sortir et que les pressions augmentent pour réduire les dépenses et mettre en place des mesures d'austérité, il sera crucial que les représentants des travailleurs soient activement engagés et consultés pour s'assurer qu'ils peuvent façonner efficacement les mesures de réforme potentielles pour préserver les résultats sociaux. Les organisations de travailleurs ne sont pas des spectateurs passifs, mais des agents de changement qui peuvent développer de nouvelles voies pour une reprise centrée sur l'humain après la crise du COVID-19, inclusive, durable et résiliente et conforme aux priorités énoncées dans la [Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail](#), [l'Appel mondial à l'action](#) ainsi que dans le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#).

Cette réunion sera l'occasion de partager des informations avec le réseau, d'échanger des expériences et de discuter des perspectives, des défis et des opportunités régionaux et nationaux pour parvenir progressivement à une protection sociale universelle dans le contexte des transformations du monde du travail.

B. Objectifs

- ▶ Partager des informations avec le réseau, échanger des expériences et discuter des perspectives, des défis et des opportunités régionaux et nationaux pour renforcer la résilience à la lumière de la crise du COVID-19 et atteindre progressivement la protection sociale universelle dans le contexte des transformations du monde du travail, en mettant particulièrement l'accent sur:
 - Étendre la couverture de la protection sociale aux acteurs de l'économie informelle;
 - Trouver l'espace budgétaire pour la protection sociale; et
 - Combler les écarts entre les sexes en matière de protection sociale.
- ▶ Discuter des stratégies de plaidoyer syndical pour la protection sociale à l'échelle internationale, régionale et au niveau national.
- ▶ Discuter des activités actuelles de l'OIT visant à soutenir l'extension et le renforcement des systèmes de protection sociale et à recevoir les commentaires des organisations de travailleurs.

C. Logistique

Comme les participants de diverses régions du monde seront présents, en raison des différences de fuseau horaire, l'heure proposée de la réunion, de 13h00 à 16h30 (GMT+2), exigera que certains participants assistent à la réunion en dehors de leurs heures normales de travail.

L'intervention dans la réunion se fera à distance via Zoom (logiciel de téléconférence), qui fournit les fonctionnalités nécessaires pour les présentations et les discussions, ainsi que des services d'interprétation simultanée.

D. Programme

13h00 – 13h20 CET	Introduction et remarques liminaires Shahra Razavi, Directrice, Département de la protection sociale (SOCPRO), OIT Maria Helena Andre, Directrice, Bureau des activités des travailleurs (ACTRAV), OIT Sharan Burrow, Secrétaire générale, CSI
13h20 – 15h50 CET 13h20 – 14h05 CET (Séance 1)	Sessions thématiques : Tables rondes 1. Rôle de la protection sociale dans la réduction des écarts entre les sexes (ODD 1, 3, 5, 8 et 10) Damaris Muhika, responsable du programme pour COTU Kenya Vicki Smallman, directrice des droits des femmes et des personnes, CTC Canada ▪ Discussion avec la participation du Département de la protection sociale (SOCPRO) Présidente : Beatrice di Padua, Chargée de projet Justice économique, CSI Documents d'information :

14h05 – 14h50 CET (Séance 2)	- ACTRAV Policy Brief « Comblent les écarts entre les sexes en matière de protection sociale : ce que les organisations de travailleurs doivent savoir » - Note d'orientation de la CSI : Écarts entre les sexes en matière de protection sociale
14h50 – 15h05 CET (Pause)	2. Étendre la couverture de la protection sociale aux acteurs de l'économie informelle (ODD 1, 3, 5, 8 et 10) Boitumelo Molete, Coordinateur du développement, COSATU Afrique du Sud Kapilaben Vankar, Présidente, SEWA India et Reema Nanavaty, Directrice exécutive, SEWA Inde Francisca Jiménez, CASC République dominicaine ▪ Discussion avec la participation du Département de la Protection Sociale SOCPRO Présidente : Ursula Kulke, spécialiste principale de la protection sociale, ACTRAV Documents d'information : - ACTRAV Policy Brief « Étendre la couverture de protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle : ce que les organisations de travailleurs doivent savoir » - Guide de l'OIT « Étendre la couverture de la sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle : enseignements tirés de l'expérience internationale » (version anglaise) – et Guide de bonnes pratiques
15h05 – 15h50 CET (Séance 3)	3. Financement de la protection sociale : mobilisation des ressources nationales, coopération internationale Chris Serroyen, Head of the Study Department, AVC-CSC Belgium Nicole Anne Parreño, Politique et plaidoyer Officier, TUCP Philippines Eric Manzi, Secrétaire général adjoint, CSI Afrique ▪ Discussion avec la participation du Département de la Protection Sociale SOCPRO Présidente : Evelyn Astor, conseillère en politique économique et sociale, CSI Documents d'information : - ACTRAV Policy Brief « Créer un espace budgétaire pour le financement de la protection sociale : ce que les organisations de travailleurs doivent savoir » - Rapports de la CSI : Investissement dans la protection sociale : impacts sur la croissance économique – options de financement par l'impôt et Étendre la protection sociale et combler les lacunes de financement : Une sélection d'études de cas de pays - Documents de travail de l'OIT : Mieux investir dans la protection sociale universelle et Comblent les déficits de financement de la protection sociale

15h50 – 16h20 CET	Mise à jour de l'OIT sur les activités de protection sociale en cours Mise à jour sur le Plan d'action de l'OIT à la suite des Conclusions 2021 de la CIT, de la Campagne de ratification C102, de l'Accélérateur mondial, de la collaboration OIT-FMI et du Programme phare mondial: Construire des socles de protection sociale pour tous Karuna Pal, Christina Behrendt : mise à jour sur le Plan d'action de l'OIT Maya Stern Plaza : Campagne de ratification C102 Helmut Schwarzer : Collaboration OIT-FMI Valérie Schmitt : Accélérateur mondial et Programme phare mondial ▪ Q&R
16h20 – 16h30 CET	Conclusion Shahra Razavi, Directrice, Département de la protection sociale (SOCPRO), OIT Maria Helena Andre, Directrice, Bureau des activités des travailleurs (ACTRAV), OIT Alison Tate, Directrice, Département de la politique économique et sociale, CSI